

# Avant que le ciel ne nous tombe sur la tête...

Le Comité Entr'Aide regroupe des chefs d'entreprise ayant connu des difficultés, et des experts juridiques. Son but s'inscrit dans la prévention. Armel Blanc, responsable de la société Reprolac, fait partie de cette association. Il témoigne du " stress " des dirigeants, confrontés à des difficultés majeures ou en passe de l'être.

**Dans quelle situation se trouvent les chefs d'entreprise qui font appel au Comité Entr'Aide ?**

► **Armel Blanc :** A ce jour, nous accueillons deux profils de chefs d'entreprise : d'abord, des dirigeants qui se posent des questions sur une situation potentiel-

lement dangereuse pour l'entreprise ou eux-mêmes (ex : la baisse progressive de chiffre d'affaires), mais pour laquelle des solutions peuvent être trouvées. Dans ces cas-là, le stress est dû à l'incertitude, au manque de visibilité sur le futur et aux interrogations qui en découlent. En général, ces entrepreneurs repartent avec une ou des pistes à travailler, pour gérer leur avenir.

Ensuite, viennent à nous des chefs d'entreprise en situation de crise, généralement grave (cessation des paiements, expulsion, rupture des concours bancaires, divorce etc.) ; ils ont atteint le stade ultime du stress : la souffrance et le désarroi, qui s'expriment au travers des larmes ou du regard d'angoisse.

**Quelles circonstances peuvent-elles conduire à un dépôt de bilan ou à une liquidation judiciaire ?**

► Comme pour tout accident, les causes sont en général multiples et un " événement déclencheur " d'ordre professionnel (ex : impayé) ou personnel (ex : divorce) plonge la société dans une situation de crise, en premier d'ordre financier.

On constate, par exemple, que des orientations stratégiques, qu'une commercialisation pas assez musclée, une politique salariale mal maîtrisée, une gestion peu ou mal suivie, sont les pro-



Armel Blanc : " Un dépôt de bilan laisse des séquelles physiques et morales (intellectuelles), qu'il faut des années pour estomper. "

blématiques fréquentes dans les entreprises en difficulté.

**Quels sont les réflexes pour se prémunir contre ce genre de problème ? De quels interlocuteurs doit-on s'entourer pour réduire au maximum les risques ?**

► Le meilleur moyen de prévenir les risques est de ne pas rester seul et de profiter de l'expérience d'autrui : intégrer un club de chefs d'entreprise, un syndicat professionnel, une association, un réseau... peut permettre de bénéficier de l'acquis de ses pairs, surtout en matière de prévention et de difficultés. À noter : certaines de ces associations ont une cellule ou une structure de crise. Il est aussi conseillé de s'entourer

de professionnels : conseils (juristes, experts comptables, chambres consulaires, etc.) pour se faire accompagner et guider dans les choix et la vie quotidienne de l'entreprise. Le dirigeant pourra ainsi mettre en place une bonne gestion, évitant au maximum les futures difficultés.

**Comment remonter la pente après une telle expérience ?**

► Continuer à y croire, persévérer et aussi ne pas hésiter à se remettre en question et à travailler sur soi car dans toute difficulté majeure d'entreprise, on peut retrouver tout ou partie des faiblesses du dirigeant. ■

En savoir + : 0 800 130 130

Partir en forêt ; s'impliquer dans le monde associatif professionnel pour rompre l'isolement ; recourir à des techniques de bien-être (acupuncture, relaxation...) pour la gestion physique du stress.